

Eidg. Departement des Innern (EDI)

05.12.2003 - 09:54 Uhr

Renouvellement du contrat d'association Suisse-EURATOM pour la recherche sur la fusion

(ots) - Le Conseil fédéral a accepté de renouveler pour la onzième fois et jusqu'au 31 décembre 2005 le Contrat d'association EURATOM - Confédération suisse dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée et de la physique des plasmas.

Ce contrat, qui s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération passé entre la Suisse et EURATOM en 1978, règle les détails scientifiques, techniques et financiers de cette collaboration et assure l'insertion des laboratoires suisses dans le programme "fusion" européen. Les deux partenaires principaux sont le Centre de recherche en physique des plasmas de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut de physique de l'Université de Bâle.

La domestication de la fusion nucléaire, source d'énergie des étoiles et du soleil, fait l'objet d'intenses recherches depuis une cinquantaine d'années. Les grands progrès réalisés ces dernières années laissent prévoir une place importante de cette technologie dès le milieu du siècle pour assurer un approvisionnement sûr, respectueux de l'environnement et économique en électricité. Le programme "fusion" européen consacre chaque année environ 170 millions d'euros à ces recherches et la part de la Suisse s'élève à 8 millions de francs en chiffres ronds.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements:

Jean-François Conscience, Office fédéral de l'éducation et de la science, Section Organisations internationales de recherche, Tél. 031 322 96 80

Pour plus d'informations:

<http://www.bbw.admin.ch/html/pages/forschung/intfz/fusion-f.html>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100469837> abgerufen werden.